



BELLIGOL

Noam BOURHANO, Dorian GROS, Valentin PICARD--LENORMAND
Edition 2023-2024, lycée de Toucy (Yonne-89)



Introduction

L'étude de The Lancet sur l'obésité datant du 1er mars dernier révèle des chiffres inquiétants, notamment que depuis 1990, les cas d'obésité ont plus que doublé pour les adultes (+ de 20 ans) et quadruplé pour les enfants et adolescents (- de 19 ans), ce qui amène le nombre d'obèses sur Terre à plus d'un milliard d'individus. En cause, sédentarisation et mauvaise alimentation notamment. C'est un réel problème quand on connaît toutes les complications liées à une telle condition, c'est-à-dire diabète de type 2, maladies cardiaques, hypertension artérielle, cancers et autres.

Une des solutions pour lutter contre ce phénomène sont les activités physiques et sportives. Ainsi, l'importance du sport est aujourd'hui admise par tous. Cependant, ce remède semble avoir une limite, puisque inégalement réparti. On peut en effet observer autour de nous que tout le monde ne pratique pas le sport, ou en tout cas pas en même quantité ni de la même manière. Il en va de même pour les loisirs et activités culturelles.

C'est pourquoi notre objectif sera de mettre en lumière les disparités de pratiques sportives et de loisirs et de déterminer quels sont les critères qui les modulent, qu'ils soient sociodémographiques ou géographiques.

Difficultés rencontrées :

- Temps de prise en main du tableur, rarement utilisé auparavant
- Trop de contenu pour si peu de place → analyses raccourcies
- Sous-catégories inexploitable comme les agriculteurs (7 individus)
- Variables trop imprécises (régions) et réponses possibles parfois trop approximatives.

Méthodologie :

- Lecture, compréhension et sélection des différentes variables proposées
- Création de tableaux croisés dynamiques pour pouvoir traiter les données
- Analyse et Interprétation des données
- Création de graphiques, tableaux et autres à la main à partir d'Open Orienteering Mapper, un logiciel de dessin vectoriel destiné aux cartes de course d'orientation à l'origine.
- Mise en page grâce au même logiciel.

Plan d'analyse

I-Des critères Physiologiques

- 1) Le sexe et l'âge, deux facteurs déterminants ?
- 2) La Santé, une potentielle limite ?

II-Des critères socio-économiques

- 1) Importance de l'enjeu économique, revenus et PCS
- 2) Influence de l'environnement conjugal et social

III-Des critères géographiques

Afin d'éviter toute répétition inutile, l'échantillon étudié ne sera présenté qu'une seule fois. Ainsi, tous les documents et interprétations ont été produits selon une enquête de l'INJEP sur les pratiques physiques et sportives en 2020, en France. Mille individus ont été interrogés dans le cadre de cette enquête.

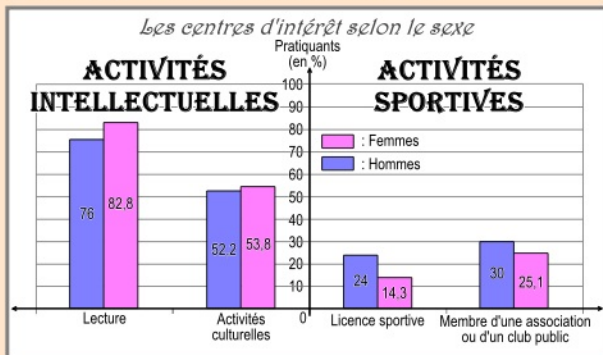
I-Des critères Physiologiques

- 1) Le sexe et l'âge, deux facteurs déterminants
- 2) La santé, une potentielle limite

On imagine souvent le sportif comme étant un homme jeune en bonne santé, mais est-ce une réalité ou un simple préjugé ? Existe-t-il des sports genrés ? L'âge et la santé limitent-ils la pratique sportive ?

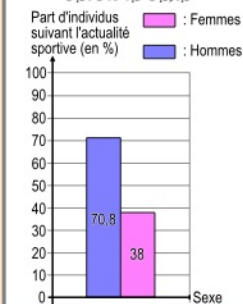
1)-A/Le sexe influe-t-il sur les centres d'intérêt ?

Des disparités sont présentes à la fois concernant les activités intellectuelles et les activités sportives. Ainsi, 82.8% des femmes interrogées lisent contre 76 % des hommes, c'est 6.8 points de pourcentage de plus. A propos des activités culturelles, l'écart est toujours en faveur des femmes mais est beaucoup plus faible à hauteur de 1.6 point. Par contre, les hommes sont plus impliqués dans les activités sportives que ce soit dans les associations/clubs où ils sont 30% à en être membres contre 25.1% des femmes. C'est plus marqué quant à la possession d'une licence où elle concerne 24% des hommes et 14.3% des femmes.



1)-B/Un intérêt inégal pour le sport selon le sexe ?

Suivi de l'actualité sportive le mois dernier selon le sexe



Les disparités selon le sexe se retrouvent également quant au suivi de l'actualité sportive avant le confinement. En effet, sur 100 hommes, 70.8 avaient suivi ce type d'actualité au cours des 4 dernières semaines contre seulement 38 femmes sur 100. Cet écart significatif de 32.8 points de % pourrait s'expliquer par le fait que ce sont plus les femmes qui sont en charge des tâches domestiques et/ou du soin aux enfants. Le poids de la charge mentale et le manque de temps constitueraient des variables explicatives. Les valeurs et normes intériorisées lors de la socialisation, primaire notamment, pourraient aussi servir d'éléments d'explication.

1)-C/Incidence de la socialisation genrée

Sociologiquement, nous savons que la socialisation est genrée, c'est-à-dire que les normes et les valeurs transmises sont différentes selon le genre, ce processus s'appliquant dès l'enfance dans le choix des activités sportives pratiquées par exemple. Les stéréotypes de genre sont présents dans le domaine sportif où il y a des valeurs associées à certaines disciplines comme la souplesse et la grâce pour la danse et la gymnastique où les femmes sont surreprésentées et la force et l'esprit de compétition présents dans les sports de combat où ce sont les hommes qui sont surreprésentés.

Plus précisément, 31.3% des hommes ayant pratiqué une activité physique durant l'année précédente se sont impliqués dans des sports collectifs contre seulement 10.4% des femmes soit environ 3 fois moins. En plus des sports collectifs, les sports de cycles et les sports de raquettes sont les activités où les femmes sont le plus minoritaires.

Par ailleurs, la marche et l'athlétisme sont les disciplines les plus mixtes en plus d'être les activités les plus pratiquées par les femmes et par les hommes.

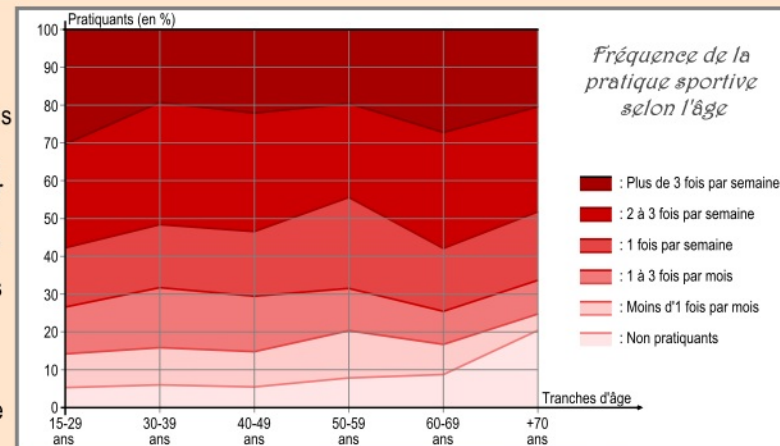
Part des hommes et des femmes ayant pratiqué les activités sportives suivantes dans les 12 derniers mois

	Sports Aquatiques	Equitation, chasse, pêche	Forme, danse, gymnastique	Marche, athlétisme	Sports collectifs	Sports de combat	Sports de cycles	Sports d'hiver	Sports de raquettes
Hommes	57,2%	11,9%	44,5%	83,2%	31,3%	8,2%	53,4%	25,5%	39,7%
Femmes	50,3%	5,6%	50%	82,9%	10,4%	4,5%	37,4%	19%	27,4%

1)-D/Une pratique plus ou moins régulière selon l'âge

La pratique sportive régulière est plus le fait des 15-49 ans et des plus de 60 ans. Environ 60% des 15-29 ans font du sport au minimum 2 fois par semaine et c'est le cas de plus de 50 % des 60 ans et plus. Cet état de fait peut s'expliquer par le temps disponible plus important pour ces deux tranches d'âges et par la relative bonne santé chez les plus jeunes. En revanche, la part des non pratiquants est plus élevée pour les plus âgés, elle est passée de 10 % pour les 60-69 ans à 20% pour les plus de 70 ans. Ce doublement pourrait être mis en relation avec la présence de limites physiques plus ou moins liées à l'état de santé et au vieillissement de l'individu.

La pratique occasionnelle est, quant à elle, plus marquée chez les 39-59 ans qui sont davantage occupés par leur vie professionnelle.



1)-E/Des loisirs différents selon l'âge ?

Pratique de différentes activités selon l'âge	*Livres, BD, manga, magazine ou revue...				**Concert, cinéma, théâtre, musée, exposition...	
	15-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60-69 ans	+70 ans
Lecture*	76,6%	75,5%	78,5%	82,4%	87,7%	82,5%
Activités culturelles**	62,4%	51,7%	57,7%	48,4%	48,2%	39,4%
Marche, athlétisme	82,3%	86,1%	87,1%	84,3%	86,8%	71,5%
Sports de combat	12,8%	10,6%	3,1%	1,3%	0,9%	1,5%

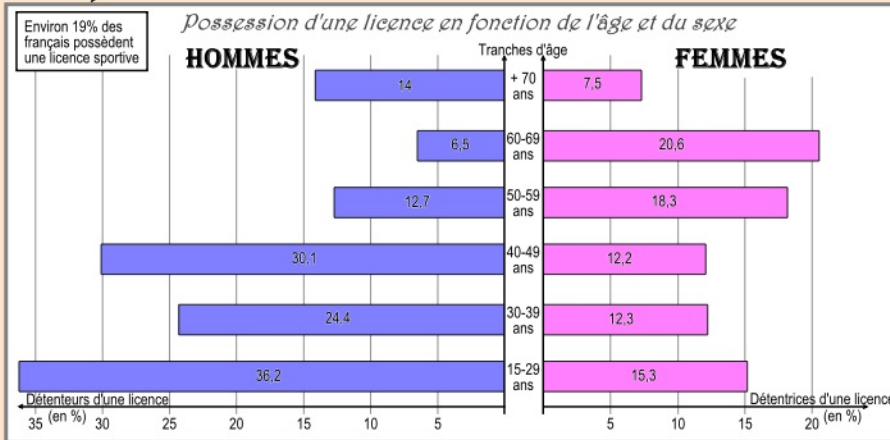
L'âge est visiblement un facteur déterminant dans le choix des loisirs. 82.5% des plus de 70 ans ont lu au cours des 4 dernières semaines contre 76.6% des 15-29 ans. Cet écart de presque 6 points de % peut s'expliquer par la prédominance des écrans dans le quotidien des jeunes mais aussi parce que la lecture permet de lutter contre l'ennui et permet de stimuler les fonctions cognitives des seniors. Par contre, les activités culturelles sont plus pratiquées par les 15-29 ans et les 40-49 ans, peut-être parce qu'elles leur sont plus accessibles en termes financiers et de mobilité.

La pratique des sports de combat est révélatrice, elle concerne 12.8% des 15-29 ans contre environ 10 fois moins pour les plus de 50 ans. Là encore, les limites physiques et la peur de se faire mal peuvent expliquer ce constat.

I-Des critères Physiologiques

- 1) Le sexe et l'âge, deux facteurs déterminants
- 2) La santé, une potentielle limite

1)-F/L'âge et le sexe, deux facteurs complémentaires



On observe que les femmes sont, en moyenne, moins nombreuses à posséder une licence sportive que les hommes, comme évoqué précédemment. C'est le cas pour toutes les tranches d'âge hormis celles entre 50 et 69 ans. Par exemple, à peine plus de 15% des femmes âgées de 15 à 29 ans sont licenciées contre 36,2 des hommes de cet âge, soit presque 2.5 fois plus. Autre différence notable, la part des licenciés chez les hommes décroît entre 50 et 70 ans, passant de 30,1 à 6,5% alors qu'elle progresse chez les femmes dans cette même tranche d'âge (plus de 10 points de %). On constate également des phénomènes inversés pour les hommes et les femmes de plus de 70 ans. En effet on observe une nette augmentation pour les hommes entre la tranche 60-69 ans et les plus de 70 ans étant donné que le taux de licences double (6,5% à 14%) alors que c'est le contraire pour les femmes puisque 7,5% des femmes de plus de 70 ans possèdent une licence contre 20,6% des femmes de 60-69 ans, soit environ 2.5 fois moins.

On constate ainsi que l'âge et le sexe sont des critères interdépendants et ayant besoin d'être associés pour cerner au mieux les disparités de pratiques sportives.

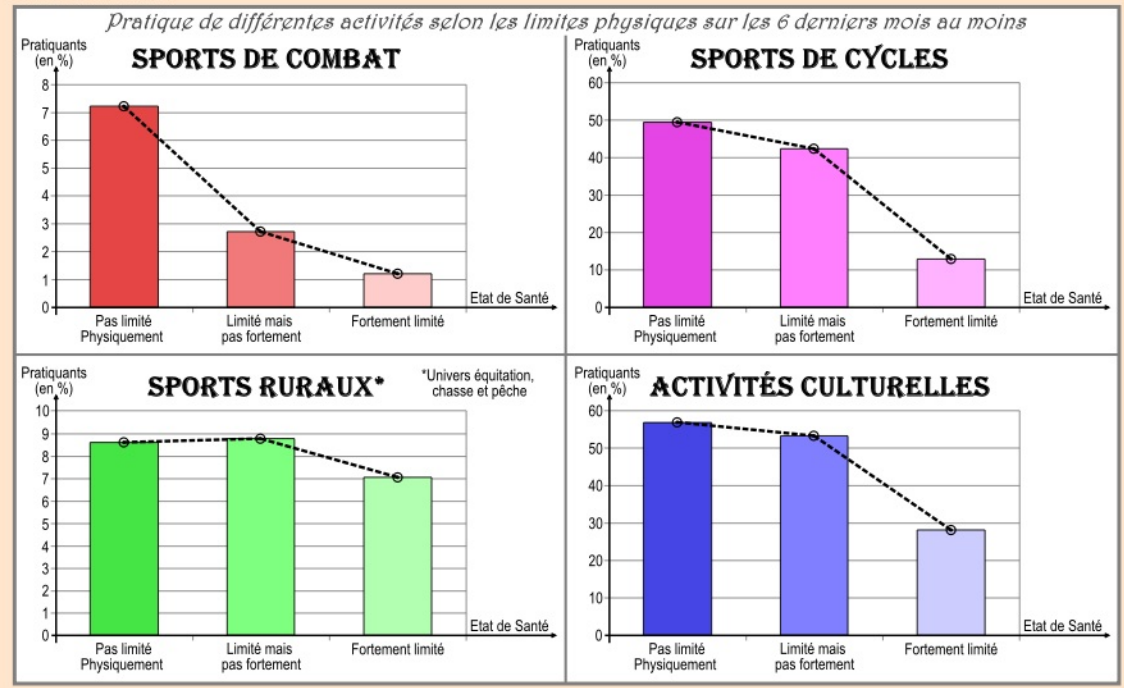
Il y a une forte baisse des indicateurs en raison des limites physiques des individus. Par exemple, si 21,9% des individus non limités physiquement possèdent une licence, ce n'est le cas que de 4,7% pour ceux qui sont fortement limités. Ces derniers sont plus de 5 fois moins membres d'une association/club public et quasiment 2 fois moins adhérents d'une structure privée.

Cette corrélation est en fait une causalité car nous savons que les individus en moins bonne santé sont ceux qui ont le moins d'activités physiques et culturelles.

2)-B/Un impact qui diffère selon l'activité

La causalité précédemment remarquée est encore plus avérée pour certaines pratiques. 7% des individus non limités physiquement pratiquent des sports de combat contre 7 fois moins pour les individus fortement limités. Quant aux sports de cycles, environ la moitié des individus en bonne santé en sont adeptes contre un peu plus d'un dixième pour ceux qui sont fortement limités. Même si elle est moindre, cette décroissance est valable aussi pour les sports ruraux. L'état de forme initiale, la peur de se blesser et d'employer un équipement pourraient expliquer ce constat.

Par ailleurs, plus de la moitié des biens portants ont eu des activités culturelles et c'est le cas de moins de 30% pour les individus très limités. Les explications sont à chercher dans le fait que des activités comme aller à un concert au cinéma/théâtre/musée... nécessitent un déplacement hors du domicile. Les limites physiques constituent aussi un frein à la mobilité.



2)-A/La santé, un facteur limitant ?

Part des pratiquants dans les différents organismes sportifs selon les limites liées à la santé, au minimum sur les 6 derniers mois

	Licence	Association /Club public	Structure privée à caractère marchand
Pas limité physiquement	21,9%	30,3%	15,6%
Limité mais pas fortement	15%	28,6%	11,6%
Fortement limité	4,7%	5,9%	8,2%

Ainsi le sport n'est pas pratiqué à parts égales par les hommes et les femmes. Les hommes pratiquent plus en général, mais cela peut s'avérer faux pour certains sports, où les femmes dominent. La pratique d'activités culturelles est plus partagée entre les deux sexes, avec une léger avantage féminin. La santé et l'âge peuvent être des limites dans la pratique de sports, ce qui est accentué dans les sports plus exigeants. La santé est aussi un frein à la mobilité.

II- Des critères Socio-économiques

1) Revenus et PCS

2) Influence de l'environnement conjugal et social

On dit souvent que l'argent ne fait pas le bonheur, mais fait-il le sportif ? Une situation économique stable permet-elle davantage de temps libre ? Certains sports constituent-ils des barrières tarifaires qui en restreignent la pratique aux catégories les plus aisées ? La résidence dans un quartier prioritaire constitue-t-elle une limite ? Enfin, la situation conjugale et familiale influe-t-elle sur la pratique des sports et des loisirs ?

1)-A/Pratique des activités culturelles selon la CSP

Part des individus ayant lu un livre ou pratiqué une activité culturelle dans les 4 dernières semaines selon la CSP

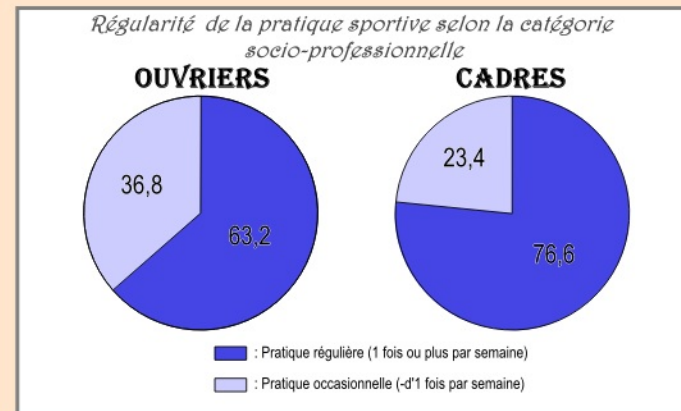
	Lecture	Activités culturelles
Cadres et professions intellectuelles supérieures	91,1%	65,3%
Professions intermédiaires	84,9%	59%
Employés	77,5%	50,4%
Ouvriers	56,6%	40,8%

Des disparités de pratiques culturelles existent bel et bien. En effet, le mois dernier, 65.3% des cadres et PIS ont pratiqué une activité culturelle, ce qui est le cas de seulement la moitié des employés et de 40.8% des ouvriers, soit des écarts respectifs de 14.9 et de 24.5 points de %.

L'activité lecture est encore plus clivante, durant le mois dernier, elle a concerné plus de 9 cadres/PIS sur 10 alors qu'elle a occupé moins de 6 ouvriers sur 10.

Ces différences peuvent aisément s'expliquer par des inégalités de dotations de capital culturel et de capital économique entre les CSP et auront inévitablement une incidence sur les générations futures.

1)-C/Une pratique inégalement régulière selon la CSP (Suite)

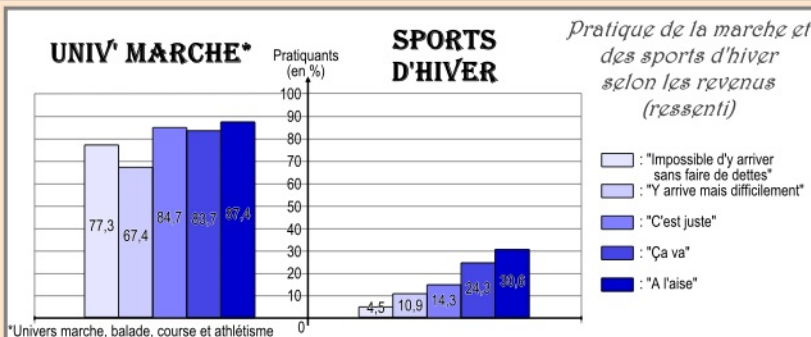


1)-B/Les revenus influent-ils sur le type de sport pratiqué ?

Globalement les individus les plus à l'aise financièrement pratiquent le plus d'activités, ici la marche et les sports d'hiver.

Ainsi, 87.4% des individus favorisés pratiquent la marche alors que c'est le cas de 67.4% pour ceux qui arrivent difficilement à faire face à leurs dépenses. L'écart est alors de 20 points de %, et les individus qui se disent aisés pratiquent environ 1,3 fois plus la marche, la course ou l'athlétisme.

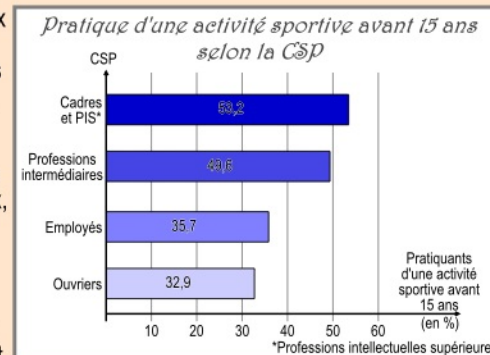
Les sports d'hiver ont été pratiqués par 30.3% des individus à l'aise financièrement et 4.5% de ceux qui sont endettés. L'écart est cette fois-ci de 25.8 points, soit 5,8 points de plus que pour la marche. Encore plus parlant, les personnes aisées ont pratiqué 6,7 fois plus les sports d'hiver que les individus endettés, contre 1,3 fois plus pour les sports d'hiver. Les sports d'hiver nécessitent de se déplacer, de se loger et d'avoir un équipement assez conséquent, ils sont donc relativement onéreux et donc pas forcément accessibles à tout le monde, ce qui explique la surreprésentation des individus les plus à l'aise financièrement dans ces activités.



1)-D/Des différences visibles au plus jeune âge entre les différentes CSP

Plus d'un cadre sur deux a pratiqué une activité sportive avant ses 15 ans alors que c'est le cas d'à peine 1/3 des ouvriers.

Plus les individus sont classés dans les CSP les mieux dotées en capitaux, plus ils sont nombreux à avoir commencé les activités sportives dès le plus jeune âge. La socialisation différenciée selon le milieu social peut



expliquer cela ; les cadres étant plus sensibilisés aux problématiques de santé et d'hygiène de vie que les moins diplômés, il est donc logique qu'ils accompagnent et incitent leur(s) enfant(s) à pratiquer des activités sportives.

Le plus faible taux d'individus ayant une pratique sportive avant les 15 ans chez les ouvriers pourrait s'expliquer par la plus courte durée des études et par une entrée assez tôt dans le monde du travail au travers des apprentissages dès la sortie du collège. Ces populations ressentiraient donc moins le besoin de faire du sport jeune puisqu'ils exerceraient déjà une activité physique au travail.

1)-C/Une pratique inégalement régulière selon la CSP → Doc à droite

Moins des 2/3 des ouvriers pratiquants font du sport régulièrement, c'est-à-dire une fois ou plus par semaine et c'est le cas de plus des 3/4 des cadres pratiquants. Pour expliquer ce constat, on peut avancer le fait que les cadres, en général plus diplômés, ont été plus sensibilisés aux bienfaits du sport pour la santé et pour le respect des normes esthétiques de corpulence. On peut aussi imaginer qu'un ouvrier exerce un métier plus pénible physiquement qu'un cadre et n'éprouve pas spécialement le besoin de faire du sport en plus.

II- Des critères Socio-économiques

1) Revenus et PCS

2) Influence de l'environnement conjugal et social

1)-A/ Les habitants des QPV* sont-ils défavorisés dans les pratiques sportives ?

*Quartier Prioritaire de la politique de la Ville

Pratique sportive selon la résidence ou non dans un QPV

	Licence	Association/ Club Public	Sports d'hiver	Univers équitation...	Sports de combat	Sports collectifs
Non résidents de QPV	20,9%	30,2%	23,8%	9,5%	5,8%	18,1%
Résidents de QPV	8,9%	13,3%	14,8%	3%	7,4%	29,6%

La présence de QPV sur un territoire se définit en fonction du revenu/ hab. On note ainsi que 20,9% des non résidents de QPV ont une licence sportive contre 8,9% des résidents de QPV soit 12 points de % de moins. Il y a plus de 2 fois moins de membres d'associations/clubs publics dans les QPV que dans les autres territoires. Dans ces quartiers, on y retrouve également moins de pratiquants de sports d'hiver et d'activités liées à l'équitation, la chasse ou la pêche.

A l'inverse, 7,4% des résidents de QPV pratiquent les sports de combat et 29,6% de ces résidents, les sports collectifs. Les écarts respectifs sont de 1,6 et 11,5 points de pourcentage.

Ces constats nous indiquent bien que les QPV abritent des populations modestes n'ayant pas forcément les moyens de pratiquer des activités coûteuses, et qui se tournent donc plus vers des sports moins coûteux.

2)-B/ L'accès à la culture et la lecture est-il limité dans les QPV ?

Les résidents des QPV sont moins concernés à la fois par la pratique des activités culturelles et de lecture.

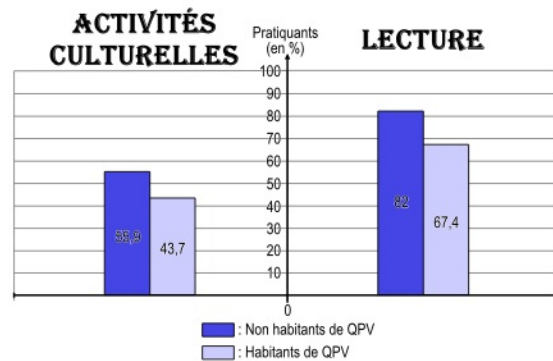
En effet, seuls 43,7% des habitants de ces quartiers ont eu des activités culturelles et 67,4% d'entre eux ont lu un livre, une BD.. durant le mois précédent. Parallèlement, 55,9% des non habitants de QPV ont eu des activités culturelles et 82% ont lu, soit des écarts respectifs de 12,2 et 14,6 points de % entre ces deux populations.

Ces disparités peuvent être expliquées par la faible dotation en capitaux économiques et culturels des habitants de QPV. En plus des freins économiques, les obstacles culturels sont à la fois causes et conséquences des autres inégalités subies par ces individus.

Les QPV étant définis par les habitants qui y habitent, ils ont une concentration de cadres moindre, ceux qui comme nous l'avons vu lisent le plus, et à l'inverse abritent une population majoritairement composée d'ouvriers et d'employés, ceux qui lisent le moins.

Les individus résidents en QPV sont donc limités dans la pratique d'activités culturelles et de la lecture, pour des raisons principalement économiques et culturelles.

Pratique de la lecture et d'une activité culturelle au cours des 4 dernières semaines selon la résidence en QPV ou non

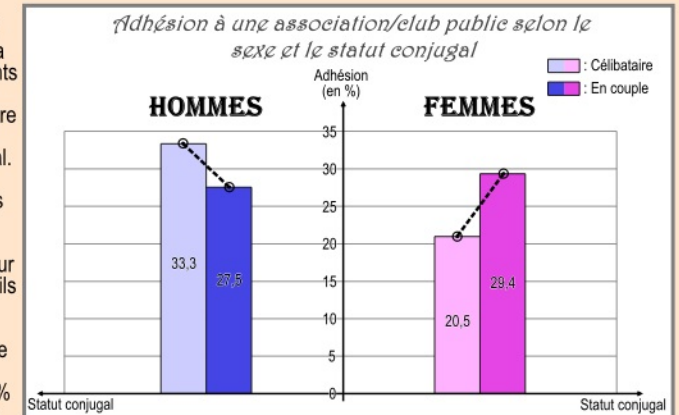


2)-C/ La vie de couple est-elle propice aux activités sportives ?

Globalement, les hommes adhèrent plus à une association/club public que les femmes. Il y a environ 30 % d'hommes adhérents contre 25% de femmes.

L'autre disparité constatée entre les hommes et les femmes se situe au niveau du statut conjugal. 1/3 des célibataires masculins sont adhérents contre 27,5% des hommes en couple. Cette diminution peut être mise sur le compte du manque de temps pour des activités individuelles lorsqu'ils sont en couples et par une moindre préoccupation quant à leur apparence et leur hygiène de vie.

Concernant les femmes, 20,5% des célibataires sont adhérentes contre 29,4% des femmes en couple. L'explication pourrait se trouver dans les différences "d'attentes" entre les hommes et les femmes concernant le corps de leur partenaire. Les femmes seraient ainsi plus tributaires des normes sociales esthétiques très médiatisées comme la minceur ou la tonicité. Même si les mentalités évoluent, elles auraient une injonction plus importante à devoir composer avec les attentes corporelles plus exigeantes des hommes.



2)-D/ Avoir des enfants, favorable aux activités ?

Pratique sportive selon le nombre d'enfants dans le ménage

*Équitation, Chasse et Pêche

	Association/ Club Public	Sports d'hiver	Univers équitation*	Activités Culturelles	Lecture
Plusieurs enfants	35,1%	28,6%	6%	58,1%	76,6%
Un enfant	28,8%	20,5%	10,3%	50%	78,8%
Pas d'enfant	23,6%	19,4%	9,2%	51,5%	81,3%

La lecture et les sports "équitation, chasse et pêche" sont des activités plutôt individuelles. On peut avancer cela car elles sont plus pratiquées par les individus n'ayant pas d'enfant. Par exemple, 81,3% des personnes sans enfant ont lu le mois dernier contre 76,6% des personnes ayant plusieurs enfants.

Par contre, le fait d'avoir plusieurs enfants stimule la pratique de certaines activités. 35,1% des ménages avec enfants sont adhérents à une association/club public, c'est 11,5 points de % de plus que pour les individus sans enfant. Des écarts significatifs de 9,4 et de 6,6 points de % en faveur de la pratique des individus avec enfants sont relevés concernant les sports d'hiver et les activités culturelles. Ces loisirs peuvent facilement se pratiquer en famille et les parents ont souvent le désir de socialiser leur(s) enfant(s) par ce biais.

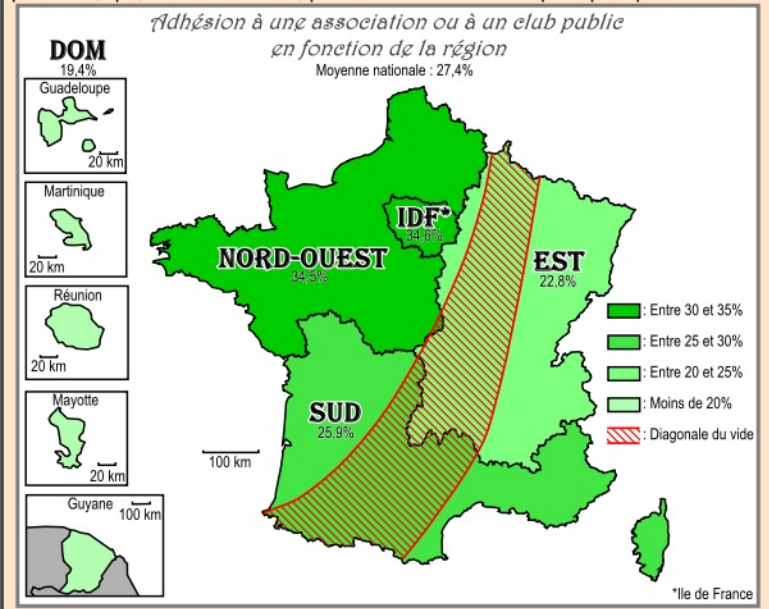
Ainsi la CSP et les revenus influent sur la pratique de certaines activités sportives et de certains loisirs, à l'avantage des catégories sociales les plus aisées. La régularité de pratique est également impactée, et ces différences de pratique sont visibles dès le plus jeune âge. L'environnement social a également une incidence puisque les habitants de QPV sont globalement moins adeptes de sports et de loisirs. La situation conjugale et le nombre d'enfant ont aussi une influence sur les activités.

III-Des critères Géographiques

Le sport est-il une activité urbaine, rurale ou les deux ? Certains sports sont-ils plus pratiqués dans certaines régions ? Existe-t-il des régions défavorisées dans les pratiques des sports et des loisirs ? Enfin la tranche de l'unité urbaine de résidence a-t-elle une influence sur ses habitants concernant leurs activités sportives et de loisirs ?

A/Des disparités de pratiques sportives selon les régions

On remarque que si 27.4% des individus interrogés sont adhérents à une association/ un club public à l'échelle nationale, ils sont plus nombreux dans le Nord-Ouest et en Ile de France. En effet, il y a entre 30 et 35% des individus de ces régions qui sont adhérents soit entre 2.6 et 7.6 points de pourcentage de plus que la moyenne nationale. Par contre, moins de 20% des habitants de l'Est de la France et des DOM sont adhérents. Pour expliquer cette différence, des régions plus précises auraient été nécessaires. Il est tout de même possible de supposer l'implication de la diagonale du vide, traversant les deux régions de France métropolitaine avec les plus faibles proportions d'adhérents : l' "Est" et le "Sud". Le cas des DOM peut s'expliquer par le faible dynamisme de ces territoires et la pauvreté qui y est plus présente qu'en métropole, une pauvreté, qui, nous l'avons vu, peut être une limite à la pratique sportive.



Ainsi la pratique d'activités sportives est inégale sur le territoire français. Les DOM sont largement défavorisés par rapport au reste de la France. En métropole, il existe aussi des disparités dans la pratique du sport, notamment à cause de la diagonale du vide. Certains sports sont davantage pratiqués dans certaines régions s'y prêtant. La tranche de l'unité urbaine de résidence a également un impact, certains sports apparaissent alors comme destinés à des populations plus urbaines ou, inversement, plus rurales.

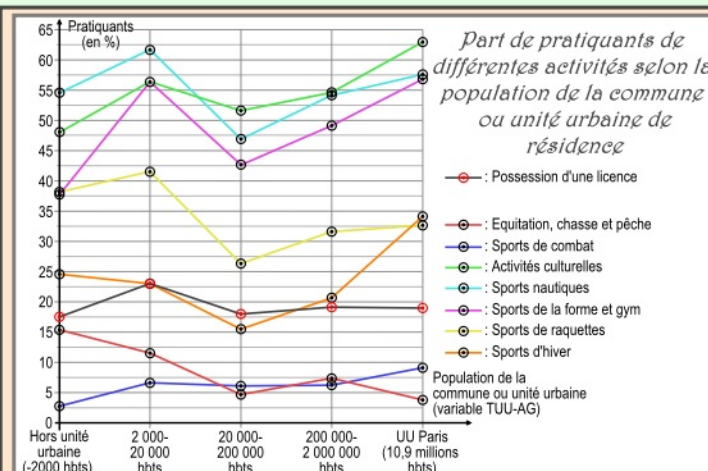
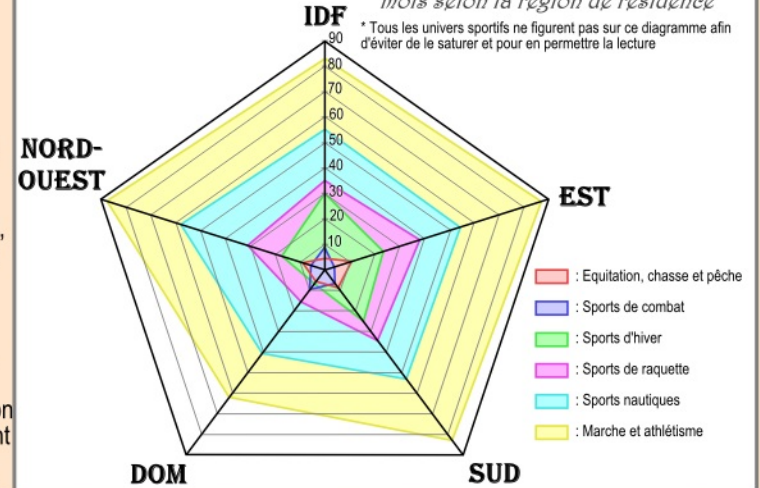
B/Des sports régionaux ?

La région de résidence influence le type d'activités physiques pratiquées. Ainsi, si 10.9% des individus résidents dans l'Est de la France ont pratiqué l'équitation, la chasse ou la pêche durant l'année écoulée, ils ne sont que 4.4% en Ile de France à avoir eu ces activités. En revanche, c'est en IDF que l'on trouve le plus de pratiquants de sports d'hiver, 30.2% des sportifs contre seulement 6.8% pour les résidents des DOM. On remarque que le Nord-Ouest, seule région en métropole à ne pas abriter de massif montagneux, présente une part de pratiquants de sports d'hiver moins élevée que celle du Sud ou de l'Est, de 17% contre 23,5 et 25%.

A propos des sports de raquettes, de précisions, de cibles, on observe que ce sont les résidents de l'Est qui pratiquent le plus ces activités (38.4%) soit environ 2.5 fois plus que les sportifs des DOM et quasi autant qu'en Ile de France.

Plus généralement, au cours des 12 derniers mois, on remarque que dans les DOM, le taux de pratiquants est toujours inférieur à ceux en métropole, possiblement comme nous l'avons constaté précédemment, à cause de la pauvreté de ces territoires. On remarque cependant que les sports de combats sont très pratiqués dans les DOM avec plus de 9,7% de pratiquants contre 3,7 et 5,5% dans l'Est et le Nord-Ouest, soit environ 2 fois plus. Cela peut par exemple s'expliquer par les problèmes de sécurité récurrents sur ces territoires nécessitant la capacité de se défendre.

Part de pratiquants des différents univers sportifs lors des 12 derniers mois selon la région de résidence



C/Les unités urbaines

La pratique sportive peut aussi être influencée par la population, et donc la taille, de la commune ou unité urbaine de résidence.

En effet on remarque que certains sports comme l'équitation, la chasse et la pêche sont davantage pratiqués dans les milieux ruraux puisque 15,3% des individus résidents hors unité urbaine les pratiquent contre seulement 3,8% des habitants de l'agglomération parisienne, soit 4 fois plus.

À l'inverse d'autres activités comme les sports de combat sont plus privilégiées par les urbains. 9,1% des parisiens disent avoir pratiqué un sport de combat lors de l'année écoulée, contre seulement 2,7% des habitants de communes de moins de 2 000 habitants.

On observe aussi pour les sports nécessitant des installations une nette augmentation entre les résidents de communes n'étant pas dans une unité urbaine et ceux de petites villes de 2 000 à 20 000 habitants. Par exemple, le pourcentage de pratiquants de sports de la forme et de gym est de 37,7% hors unité urbaine et de 56,3% dans les unités urbaines de 2 000 à 20 000 habitants, soit un écart de 18,6 points de %.

Il y a ensuite une diminution, plus ou moins forte selon le sport, entre les villes de 2 000 à 20 000 et celles de 20 000 à 200 000, suivie par une augmentation progressive jusqu'à l'unité urbaine de Paris. Ce pic de pratiquants pour les villes de 2 000 à 20 000 habitants est difficilement explicable. Serait-ce un juste milieu entre le rural et la présence d'installations qui permettrait un cadre de vie plaisant et favorable à la pratique sportive ?

Conclusion

Ainsi nous avons vu qu'il existait de nombreuses disparités dans la pratique des sports et des loisirs selon l'âge, le sexe, la santé, les revenus, le milieu social, l'environnement conjugal ou encore le lieu de résidence.

Nous avons essayé d'expliquer ces inégalités et d'en trouver l'origine, mais nos interprétations s'appuyant sur un tableau de données simplifié et sur un échantillon de seulement 1 000 individus, n'ont rien de comparable en qualité à celles de l'INJEP ayant travaillé sur l'étude et l'échantillon complet. Nous en sommes tout de même arrivés aux conclusions suivantes :

- Tout d'abord que les hommes semblaient pratiquer plus d'activités sportives que les femmes, même si cela est à nuancer selon le sport. Concernant la lecture et les activités culturelles, on peut observer à l'inverse une légère prédominance féminine. Raison de tout cela, entres autres, la socialisation genrée intervenant dès le plus jeune âge. Âge qui est aussi un facteur à analyser pour comprendre au mieux les disparités de pratiques. En effet, certaines activités attirent des classes d'âges spécifiques. La santé également apparaît comme un facteur limitant, aussi bien dans la pratique sportive que dans celle d'activités culturelles à cause des limites physiques mais aussi de mobilité.

- Ensuite que les revenus et la CSP avaient une grande influence sur les pratiques sportives. En effet, les populations les plus aisées, sensibilisées dès le plus jeune âge aux bienfaits du sport en sont davantage adeptes. Le coût de certaines pratiques sportives et culturelles peut également en empêcher la pratique aux moins aisés. La régularité est aussi impactée par, entre autre, le temps disponible et la pénibilité de l'emploi. L'environnement social et conjugal est une variable à prendre en compte. La résidence en QPV par exemple est une limite à la pratique de certaines activités, physiques et culturelles. Certains sports y sont cependant plus populaires comme les sports collectifs avec notamment le football. La situation conjugale et la taille du ménage ont également une incidence sur la pratique sportive. Les femmes ont plus tendance à faire du sport en étant en couple alors que c'est l'inverse pour les hommes, en cause les normes corporelles plus dures imposées aux femmes. La présence d'enfants au domicile semble limiter la pratique de sports que l'on pourrait qualifier de personnels et favoriser les activités ayant des vertues éducatives.

- Enfin le lieu de résidence a aussi un fort impact sur les sports et loisirs pratiqués. Certaines régions sont moins sportives que d'autres, notamment les DOM les régions métropolitaines traversées par la diagonale du vide. Des sports sont plus populaires dans les régions qui en permettent la pratique, comme les sports d'hiver qui nécessitent des montagnes et de la neige. La tranche de l'unité urbaine de résidence est également à prendre en compte. On remarque ainsi que des sports sont davantage pratiqués dans les grandes agglomérations tandis que d'autres le sont plus dans les campagnes.

L'enjeu de notre étude est donc de faire prendre conscience au grand public que ces pratiques devraient être rendues plus inclusives à travers notamment le soutien de dispositifs gouvernementaux visant une plus grande mixité dans ces pratiques et un accès possible à tous, tels que le quart d'heure lecture, ou le Service National Universel. Le SNU apparaît en effet comme un moyen de démocratiser les différentes activités évoquées car il permet leur pratique et assure une diversité, qu'elle soit sexuelle, sociale ou géographique. Toutes ces actions paraissent essentielles pour favoriser la pratique sportive, en particulier à l'heure où se préparent activement les Jeux Olympiques 2024.